



Déclaration des représentant·es de la FSU44 au CDEN du 5 juillet 2022

La situation politique inédite engendrée par les résultats législatifs impacte la société entière et l'ensemble des citoyen·nes, principalement celles et ceux qui voient dans le RN un ennemi de la République. Le libéralisme macronien est responsable de la montée croissante du RN qui s'appuie sur la désespérance, le sentiment d'abandon mais aussi sur la haine de l'autre et le refus de voir le monde dans sa version internationaliste. Ce coup de semonce doit interpeller le gouvernement et ses élu·es. Notre responsabilité est clairement engagée pour refuser cette énième droitisation de la société, espérons que les député·es élu·es en nombre sur des mandats de transformation sociale puissent pleinement jouer leur rôle revendicatif et d'opposition aux régressions sociales prônées par E. Macron lors de la campagne présidentielle.

La fébrilité est visible au gouvernement. On assiste à une gestion erratique de la crise économique que nous subissons. Crise qui a le dos large quand il s'agit de dégeler le point d'indice des fonctionnaires. 3,5% d'augmentation après quasiment 20 ans de gel du point d'indice et avec une inflation annuelle de plus de 5% n'est pas acceptable. Le décrochage salarial perdure et nous sommes loin du rattrapage nécessaire. La FSU continuera de mobiliser, dans l'unité syndicale la plus large, sur la question des salaires pour obtenir une revalorisation salariale qui correspond à la perte de pouvoir d'achat par les fonctionnaires. La question des moyens, des personnels, des conditions de travail dans les Fonctions Publiques est primordiale tant à l'Etat, dans le secteur hospitalier que dans les collectivités territoriales. Le passage aux 1607 heures reste une attaque inacceptable pour les agent·es territoriaux. L'hôpital subit une crise structurelle et ce n'est pas la mission flash qui résoudra cette crise. L'Éducation nationale n'est pas épargnée avec plus de 3000 enseignant·es manquant à la rentrée. Cinq années de JM Blanquer et d'une école libérale orchestrée par E. Macron ont essoré les enseignant·es et notre métier n'est plus attractif. Cinq années de régressions, d'injonctions, d'une école centrée sur les fondamentaux avec comme objectif 50% des élèves à bac plus trois et 50% à bac moins trois font que les enseignant·es, les personnels de direction, les administratif·ves sont à bout et les demandes de départ toujours plus nombreuses.

Il est toujours compliqué de renouer le dialogue social quand, pendant cinq ans, les partenaires sociaux ont été piétinés par E. Macron et bon nombre de ses ministres dont certain·es n'ont pas supporté la campagne électorale.

Une première mesure qui nous aiderait grandement, vous, Mme l'Inspectrice d'Académie, les services, et nous, organisations syndicales avec les enseignant·es, serait d'abroger la loi de transformation de la fonction publique. Cette dernière a démantelé le paritarisme, créé un fossé entre les services et les personnels, construit un mur d'incompréhensions totalement inutile qui génère de la rancœur et du ressenti. Il est de votre responsabilité, Mme l'Inspectrice d'Académie, d'intervenir auprès du ministre Pap Ndiaye pour faire remonter cette revendication unanimement partagée par les représentant·es des personnels.

Une autre mesure serait de ne fermer aucune classe lors de ce CDEN comme lors celui de septembre pour permettre à nos collègues de préparer sereinement la rentrée prochaine. Rentrée qui s'annonce compliquée au regard de la hausse constante des demandes de démission, de demande de rupture conventionnelle et de disponibilité. Votre décision de refuser les temps partiels sur autorisation éclaire toujours plus ce risque d'une rentrée sans enseignant·es dans chaque classe ou devant chaque groupe d'élèves. Vous n'auriez pas pris cette décision discriminante pour les femmes si votre dotation était conséquente. La question des moyens est

centrale et nos collègues de l'école Mandela de St Herblain en sont bien conscient·es. Iels l'ont dit la semaine dernière au ministère de l'éducation nationale avec l'intersyndicale départementale pour demander leur retour en éducation prioritaire. La FSU de Loire-Atlantique et le SNUipp-FSU étaient présents à cette audience et y ont porté, avec d'autres, les mandats de l'intersyndicale et des enseignant·es.

Les représentant·es de la FSU vous demandent d'intervenir auprès du ministère de l'Éducation nationale pour qu'un correctif budgétaire soit acté pour notre département afin de baisser les effectifs de la maternelle au lycée, de proposer des moyens de remplacement pour toute l'année scolaire, d'avoir des RASED complets sur tout le département, de donner des moyens à l'inclusion... . Il est indispensable que tous les postes soient pourvus dès la rentrée. Les raisons d'un correctif budgétaire sont nombreuses et notre demande légitime. La FSU continuera de la porter dans son projet de transformation de l'école pour la réussite de toutes et tous les élèves. C'est aussi pour cela que nous vous demandons, Mme la directrice académique, la tenue, au mois de septembre, d'un groupe de travail sur l'inclusion (premier degré, collèges, LP) avec les organisations syndicales représentatives du département car ce dossier génère de l'incompréhension, de l'inquiétude et de la souffrance dans les écoles et les établissements. Il est important d'avoir des échanges sur l'inclusion en traitant aussi de l'adaptation scolaire, de la prévention, de la place des RASED auprès des élèves en grande difficulté scolaire, des moyens dans les établissements spécialisés.

Dans le second degré, les effectifs de classe qui s'annoncent sont très chargés. Les élèves des dispositifs ULIS s'ajoutent, ce qui nous conduit à redire notre souhait d'une prise en compte de tous les élèves dans les effectifs prévisionnels par niveau de classe. Ce sujet est devenu l'un des plus brûlants dans les établissements. La situation est très critique et plusieurs collèges vous demandent d'ouvrir des classes pour tenir compte de tous les publics accueillis : collèges Saint Exupéry, Paul Gauguin, la Durantière, Jacques Brel pour ne citer que ceux-là.

Certains établissements vous demandent également d'attribuer des compléments horaires aux élèves qui ont été les plus durement privés de cours ces deux dernières années dans certaines matières (maths, français, techno, anglais...).

Les moyens de vie scolaire (AED, CPE) sont insuffisants au regard du nombre d'incidents relevés dans les établissements qui en font la demande (collèges Paul Langevin, Raymond Queneau, Hector Berlioz). Certains collèges ont également besoin d'un poste d'adjoint (collèges Raymond Queneau et Berlioz).

La carte de l'offre de formation en lycée demande à être révisée pour permettre davantage de mixité sociale et une égalité de traitement des élèves qui s'orientent vers les séries de la voie technologique notamment pour qu'ils n'aient pas à changer de lycée par exemple.

Enfin, nous tenons à exprimer de nouveau notre profond désaccord avec les mutations dites "dans l'intérêt du service" de personnels du collège Victor Hugo ainsi qu'avec la permutation des chefs d'établissements des collèges Victor Hugo et Auguste Mailloux. Les effets en cascade de ces décisions sont délétères pour les personnes et pour le service et nous en appelons au bon sens des autorités pour entamer avec les personnels concernés, leurs organisations syndicales et les fédérations de parent d'élèves une négociation sérieuse permettant de sortir par le haut de cette crise.